

11 - 5 - 1976



N° .....

[REDACTED]

Votre lettre du

Vos références

Nos références

Annexes

OBJET

4039/II/P  
[REDACTED]

Monsieur,

En sa séance du 27 novembre 1975, la Commission a examiné votre plainte datée du 19 mars 1975 et dirigée contre la S.N.C.B. parce que celle-ci place des panneaux unilingues sur les quais de la gare centrale à Bruxelles.

De l'enquête effectuée il résulte que, en effet, sur les quais de la gare centrale à Bruxelles, ont été apposés des panneaux avec la seule mention "escalator", qui est un terme anglais. Cette mention unilingue s'explique par le fait que la S.N.C.B. recherche, par suite du manque de place, des mots interchangeables, utilisables simultanément pour le français et le néerlandais.

./.

La S.N.C.B. a actuellement résolu le problème en remplaçant toutes les indications portant le mot "escalator" par des pictogrammes.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma parfaite considération.



Le Président,

A signature area consisting of two thick, horizontal black bars that completely obscure the text. A thin, hand-drawn line starts from the top left of the first bar, loops around its left side, and then extends downwards and to the right, ending near the bottom of the second bar.